Canzelle Saint-Quentin-en-Yvelines

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

LES CONSEILLERS
MUNICIPAUX ÉLUS
AU PREMIER TOUR
ENTRENT EN FONCTION

Actu page 6





SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES Les lignes N et U très peu empruntées

■ LES CLAYES-SOUS-BOIS

One nation : « Des clients plus nombreux qu'on ne l'avait imaginé » Page 4

■ VOISINS-LE-BRETONNEUX

L'opposition demande la tenue d'un conseil municipal

■ SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Des masques donnés aux associations caritatives des quartiers Page 8

■ VILLEPREUX

L'école des Hauts du moulin sera prête pour la Toussaint

Page 9

Page 8

■ FAITS DIVERS

Le commissariat de Trappes pris pour cible

Page 10

■ BASKETBALL

Arrêt des compétitions et saison blanche, Trappes reste en N3 F

Page 12

■ PRATIQUE

Tutoriel pour créer vous-même un masque de protection

Page 14

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

LE STATIONNEMENT
PAYANT ET EN ZONE BLEUE
VA REDEVENIR EFFECTIF

Actu page 5



ÉLANCOURT
Deux écoles
ferment
pour des
suspicions
de Covid-19



PLAISIR
La SPA a lancé
des adoptions
dématérialisées pendant
le confinement



visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact: pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux 02 DOSSIER

TRAPPES

Les coulisses de l'hôpital de Trappes pendant le confinement

L'Hôpital privé de l'Ouest parisien de Trappes a appliqué des règles strictes pour protéger et soigner du Covid-19. Neuf personnes atteintes du virus sont décédées dans leur locaux, soit 7 % des personnes hospitalisées.

FARAH SADALLAH

Visite interdite pour les patients atteints du coronavirus, filtrage des personnes avant d'entrer aux urgences, des règles de consultation strictes... L'Hôpital privé de l'Ouest parisien (Hpop) de Trappes a mis en place une gestion rigoureuse pour pallier l'épidémie de coronavirus. La circulation au sein de l'hôpital et les moyens de prise en charge des patients ont été adaptés pour éviter les contaminations en interne et répondre aux demandes de soins. La rigidité de ces règles n'a pas empêché les gestes de solidarité venant de l'extérieur, d'avoir lieu. Certaines associations ont dû mettre fin à leurs actions au sein de l'établissement, laissant d'autres initiatives se mettre en place. Le directeur de l'Hpop de Trappes, David Bellencontre, nous raconte les coulisses de son établis-

La réorganisation a commencé avec les 11 lits de réanimation transférés « *en réanimation Covid* », selon le directeur de l'établissement hospitalier. Et, au plus fort de la crise, l'Hpop de

Trappes est passé à « 21 postes de réanimation Covid et quatre non-Covid ».

Au premier étage de l'hôpital, au service médecine, 30 places en hospitalisation sont réservées aux patients atteints du coronavirus. Le deuxième niveau a été divisé en deux. Une aile est réservée « aux soins chirurgicaux non-Covid » avec 27 lits. Dans l'autre, 27 lits sont réservés pour les personnes hospitalisées, qui n'ont pas le coronavirus. Sachant que « nos activités étaient très faibles pour les patients non-Covid », affirme le directeur de l'établissement.

Du côté des urgences, une pente de tri a été mise en place pour filtrer les personnes. « On regardait quel patient était susceptible d'avoir le coronavirus », indique-t-il. Ils étaient ensuite répartis dans l'un des deux services d'urgence, dans le but d'éviter les contaminations. « Tous les secteurs ont bien été identifiés avec des passages différents pour que les patients Covid et non-Covid ne se croisent pas », précise David Bellencontre.

« Les consultations non-Covid » ont également dû s'adapter. « Une heure de rendez-vous est fixée et la personne doit venir précisément à cette heure-là. Si elle est en avance, elle doit rester dans son véhicule », détaille-t-il. Ce système est encore en place aujourd'hui, l'objectif étant d'éviter le nombre de personnes en salle d'attente.

Les visites aux patients ont été significativement restreintes voire supprimées. « On les a arrêtées pour les patients Covid, et pour les patients non-Covid on a conservé une visite avec une personne pendant 15 minutes », explique le directeur de l'établissement. Une exception était parfois faite pour les patients atteints du coronavirus en phase terminale. « Potentiellement, un membre de la famille pouvait venir. Mais c'était très rare. On ne le proposait pas, on attendait que cela vienne de la famille », confie-t-il. L'Hpop réfléchit actuellement à un éventuel assouplissement de ces règles.

Au total, 30 patients ont été hospitalisés en réanimation sur la



« On a arrêté les visites pour les patients Covid, et pour les patients non-Covid, à on a conservé une visite avec une personne pendant 15 minutes », explique le directeur de l'établissement, David Bellencontre.

période du 19 mars au 30 avril, et 95 patients l'ont été au service médecine. Au plus fort de l'épidémie, entre le 30 mars et le 17 avril, l'hôpital a compté 20 personnes en réanimation sur les 21 places disponibles, et 30 patients hospitalisés en médecine selon les informations de David Bellencontre. Cinq décès ont été enregistrés en réanimation et quatre en service médecine, entre le 19 mars et le 30 avril, soit 7 % des personnes hospitalisées. « C'est moins que la moyenne nationale, qui est entre 9 et 10 % », conclut-il.

Pendant cet effort, l'Hpop de Trappes a reçu l'aide d'autres structures, de soignants et de particuliers. « Il y a eu un élan de solidarité comme je n'en ai jamais vu en 20 ans de carrière », dévoile David Bellencontre. Entre 20 et 30 soignants de province issus du groupe Ramsay - entreprise

qui détient l'Hpop - sont venues apporter leur aide pendant un mois à l'hôpital de Trappes. « On nous a également prêté du matériel médical comme des respirateurs, du matériel anesthésiste et de réanimation, c'est pourquoi on a pu augmenter nos capacités d'accueil en réanimation », affirme-t-il.

Le personnel soignant a également reçu des dons d'équipements de protection. « Il y a aussi eu toute la nourriture qu'on a reçue », ajoute David Bellencontre, en faisant référence aux enseignes telles que Auchan, McDonald's, KFC, Dominos pizza.

David Bellencontre les remercie : « *Ça fait du bien au moral des équipes* ». Ces dernières ont d'ailleurs été mises à rude épreuve. Notamment lorsque l'ancien chef des urgences, le docteur Jacques Fribourg, est décédé du coronavirus, le 25 avril. ■

LA VERRIÈRE

À la MGEN, l'anticipation a permis de limiter les dégâts du Covid

L'institut MGEN, qui regroupe un Ehpad, une unité de santé mentale et une unité de soins de suite et de réadaptation, a pris beaucoup de mesures pour limiter la contamination chez ses résidents. Une dizaine de décès sont malgré tout à déplorer.

► ALEXIS CIMOLINO

« On est sûrement un des seuls Ehpad des Yvelines à ne pas avoir eu d'épidémie. » Le docteur Fabien Juan, directeur de l'institut MGEN de La Verrière, qui regroupe une unité de psychiatrie, Ehpad et unité soins de suite et de réadaptation (SSR), assure que son établissement a anticipé les mesures de confinement pour juguler au maximum la vague épidémique de coronavirus, particulièrement meurtrière chez les personnes âgées et fragiles.

« Dès janvier, je me suis inquiété de ce qui se passait en Asie », confie-t-il. Insistant sur « l'engagement » de ses professionnels et « une gestion très proche du terrain », le directeur de l'institut MGEN affirme ainsi avoir « dès début mars décidé un isolement et un confinement de l'établissement », soit avant même les premières mesures du gouvernement, notamment en interdisant « toute visite et toute permission au sein de l'ensemble de la structure ».

« On a aussi pris une mesure en amont de confinement interne : avant, les ré-



Fabien Juan, directeur de l'institut MGEN à La Verrière, indique avoir « dès dèbu mars décidé un isolement et un confinement de l'établissement » pour limiter l'épidémie de Covid-19.

sidents mangeaient en salle à plusieurs, et là, ils ont été confinés en chambre, ajoute-t-il. Parallèlement à cela, [...] j'ai pris la décision de diminuer le nombre de professionnels sur l'établissement au strict minimum pour qu'ils puissent fonctionner, en mettant en télétravail la majorité des fonctions administratives. [...] L'objectif était de limiter le nombre de professionnels contaminés, et d'avoir des moyens de protection pour tenir le plus longtemps possible car moins vous avez de professionnels, plus vous pouvez les équiper. »

Par ailleurs, tout patient nouvellement admis en santé mentale subissait une dizaine de jours d'isolement et la téléconsultation s'est développée. Et malgré toutes ces mesures, si des cas étaient avérés, chaque patient ou résident « avec des symptômes et testé positif » était transféré « en sanitaire, en SSR », où ont été admises « une soixantaine de personnes » pour « un peu plus d'une dizaine de décès » Covid depuis le début de la crise sur l'ensemble de l'institut, indique Fabien Juan, précisant toutefois que la majo-

rité des patients « s'améliorent et vont retourner chez eux ».

Depuis le début de la crise, il n'y a « pas de Covid sur la santé mentale », et « plus de cas positifs détectés » en Ehpad, assurait le directeur de l'institut le 12 mai. Au sein du personnel, « entre cinq et dix cas » ont été déclarés sur 500 professionnels. Aucun d'entre eux n'a été hospitalisé.

« On a aussi travaillé en amont, mais on n'en a pas eu besoin pour l'instant, sur le fait de constituer une unité Covid sur la santé mentale et une sur l'Ehpad », évoque-t-il. Le directeur de l'institut aborde également la question éthique des mesures de confinement prises. « On s'est vraiment penchés sur comment le mettre en place pour que ça soit acceptable pour les résidents, expose le Dr Juan. On a questionné tous les résidents, [...] on leur a proposé d'être confinés individuellement, beaucoup ont spontanément souhaité être confinés, et quand on en a eu un nombre assez important, et vu la situation, on a pris la décision d'un confinement complet de l'ensemble

Le tout, en prenant des dispositions pour éviter qu'ils ne souffrent trop de l'isolement. « On a mis les professionnels nécessaires autour d'eux, on a permis des contacts virtuels avec leurs familles, on a mis en place des kinés, des professeurs d'activité physique, pour aller les faire marcher un par un, qu'ils aillent dans le

parc, on a mis beaucoup de moyens pour à la fois respecter de façon stricte ce confinement et donner de la mobilité à chacun des résidents », avance Fabien Juan.

Quant au personnel, il a notamment pu compter sur la solidarité venue de l'extérieur et qui leur a permis de ne pas trop souffrir de pénurie de matériel de protection, notamment les masques et surblouses. La générosité de donateurs s'est aussi manifestée par du matériel (dessins d'enfants, chaînes hi-fi, tablettes, fleurs, dons de boulangeries...) ayant permis d'égayer l'ambiance dans ce contexte particulier, qui tend malgré tout à revenir légèrement plus à la normale.

« Sur l'Ehpad, on a commencé à remettre en place des visites encadrées et planifiées, et pour la santé mentale, on est en train de déployer le port de masques tissu pour les patients, afin de leur donner la possibilité de circuler plus à l'extérieur des bâtiments et de reprendre les activités groupales », annonce Fabien Juan, insistant toutefois sur la persistance d'une « situation de gestion de crise Covid au moins jusqu'à fin juin ».

D'autant que la pandémie est, selon lui, loin d'être terminée et qu'une nouvelle vague est inéluctable. « J'incite fortement les professionnels à prendre des congés entre maintenant et fin août, car je ne sais pas ce qui va se passer à la rentrée, prévient-il. Nous pensons que la fin d'année va être difficile. »



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Que ce soit sur le terrain, au bureau ou en télétravail, les collaborateurs de Veolia ne lâchent rien et continuent d'assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable est vitale. Et que nous servons 1 Français sur trois. Tout simplement.



Coronavirus : l'hôpital de Plaisir reprend progressivement toutes ses activités

Le Centre hospitalier de Plaisir a dû se réorganiser pour faire face à la crise du coronavirus. Au total, 67 résidents ont été détectés positifs et 9 sont décédés pendant cette période.

▶ DAMIEN GUIMIER

Comme tous les établissements de santé, le Centre hospitalier de Plaisir a eu fort à faire depuis le début de la crise sanitaire. Cet hôpital, né en 2018 de la fusion du centre hospitalier Charcot et de l'Hôpital gérontologique et médico-social (HGMS), a dû réorganiser ses services de gérontologie et de psychiatrie, et a également mis en place une unité spéciale Covid-19. Au total, l'hôpital de Plaisir compte 9 personnes décédées des suites du coronavirus.

D'après les chiffres de l'hôpital, issus notamment d'une campagne de tests dans l'Ehpad, les Unités de soins longue durée (USLD) et le pôle handicap, sur les 250 résidents d'Ehpad et d'USLD, 36 ont été détectés positifs au Covid-19 et six sont décédés au total. Au pôle handicap, qui compte 339 résidents, 31 ont été infectés et trois décès sont à dénombrer. « Le fait d'être adossé à une structure hospitalière nous a permis de mobiliser des ressources, d'être très réactifs face à ces situations, et d'isoler de manière immédiate les résidents touchés », souligne Guillaume Girard, le directeur délégué du Centre hospitalier de Plaisir, décrivant cette période comme « intense ».

Dès le début de la crise sanitaire et en très peu de temps, l'hôpital



« On a senti un vrai souci, au-delà des applaudissements, de s'inquiéter de comment une aide pourrait nous être apportée », apprécie le directeur délégué de l'hôpital de Plaisir.

plaisirois a en effet dû opérer une importante réorganisation pour y faire face. « Tout le début de la crise a été d'autant plus lourd à gérer qu'il a fallu que l'on concilie la mise en œuvre des contraintes de confinement, mais aussi le renvoi de personnels à leur domicile pour lesquels on a dû déployer en urgence du télétravail, et en même temps qu'on assure une continuité des activités essentielles », rappelle Guil-

L'hôpital a ainsi arrêté temporairement plusieurs de ses activités « non-urgentes », telles que l'hôpital de jour et les consultations ou encore les activités de groupe en psychiatrie, affecté des professionnels à des résidences pour limiter le nombre d'allées et venues et « éviter une propagation du virus », énumère le directeur délégué. Des changements auxquels le personnel s'est

« 160 professionnels » réaffectés à de nouvelles missions

« La quasi-intégralité des professionnels qui ont travaillé sur la période ont vu leur travail se transformer, soit parce qu'il s'est intensifié, soit parce qu'ils ont été au quotidien sur d'autres tâches

que leurs tâches habituelles, explique Guillaume Girard, avançant que « 160 professionnels » ont été réaffectés à de nouvelles missions. Ça a été pour nous une preuve de l'agilité que l'on a pu avoir grâce à l'engagement des équipes et à leur sens du service public. »

Une partie du personnel a par exemple été redéployée dans l'unité d'hospitalisation pour les malades du Covid-19, ouverte dans un bâtiment désaffecté de l'hôpital de Plaisir. « [Cette unité Covid] a eu un double intérêt : nous permettre d'accueillir des malades qui venaient essentiellement du Centre hospitalier de Versailles en deuxième intention, c'est à dire des patients [...] qui, après un premier épisode aigu, ont été transférés dans cette unité pour continuer à être pris en charge dans une unité de médecine, mais avec un plateau technique moins important; mais aussi pour nous permettre d'avoir sur place des hospitalisations de nos résidents et leur garantir les meilleures chances de guérison », détaille Guillaume Girard. Cette unité a ouvert avec une dizaine de lits, pour rapidement atteindre 23 lits au plus fort de la crise. Le nombre de lits a ensuite diminué progressivement et l'unité Covid-19 a fermé le vendredi 15 mai.

Du côté des visites, elles ont été restreintes dès le 10 mars, avant d'être totalement interdites à partir du 16 mars, sauf pour des situations de fin de vie. « On a été dans un confinement total », résume le directeur délégué, précisant que de nouveaux outils numériques ont été déployés pour permettre aux résidents de rester en contact avec leurs familles. Depuis le 28 avril, les visites ont repris en Ehpad et en Unités de soins longue durée (USLD) mais selon des

modalités strictes, « pour trouver un équilibre entre recréer du lien social et garantir la sécurité des résidents », confie le directeur.

Désormais, l'hôpital plaisirois se dirige peu à peu vers la reprise totale. « Jusqu'à la fin du mois, on est en train, dans des configurations qui ne seront plus celles d'avant, de reprendre l'ensemble de nos activités, y compris celles qu'on avait fermées car elles n'étaient pas considérées comme obligatoires en termes de continuité », annonce Guillaume Girard.

« Un confinement total »

Comme tous les établissements de santé, le centre hospitalier de Plaisir a été confronté à des difficultés d'approvisionnement en matériel. Si, au début de la crise, il avait du mal à obtenir des quantités suffisantes de masques et gel hydroalcoolique, ce sont les surblouses et les gants qui ont manqué pendant tout cet épisode. « Ça continue encore aujourd'hui d'être tendu », souligne Guillaume Girard.

Mais heureusement, l'hôpital de Plaisir a bénéficié de nombreux dons d'équipements, de la part de particuliers, d'entreprises ou de collectivités? et a travaillé en lien étroit avec l'ARS, le Département et la Ville de Plaisir. « On a senti un vrai souci, au-delà des applaudissements, de s'inquiéter de comment une aide pourrait nous être apportée », apprécie le directeur délégué. Le centre hospitalier de Plaisir est par ailleurs la plateforme de distribution des masques chirurgicaux pour l'ensemble des établissements du Sud-Yvelines.

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Réouverture de One nation : « Des clients plus nombreux qu'on ne l'avait imaginé »

À l'instar des autres centres commerciaux de Saint-Quentin-en-Yvelines, One nation est de nouveau ouvert depuis la semaine dernière.

▶ DAMIEN GUIMIER

Les centres commerciaux saintquentinois ont rouvert quasi complètement dans le courant de la semaine dernière, après deux mois de des clients. C'est notamment le cas pour One nation aux Clayes-sous-Bois depuis le 11 mai.

Depuis le 18 mars, seule la parapharmacie y était restée ouverte. « Un peu plus de 40 000 clients sont venus à la parapharmacie, souligne Philippe Catteau, le directeur général de One nation, précisant une volonté de « participer à l'effort national de lutte » contre le coronavirus. Il y avait 46 salariés présents et il n'y a eu aucun cas de Covid dans le personnel. Ça a permis de confirmer que nos règles sanitaires étaient

efficaces. » Et les appliquer pour la réouverture totale du centre com-

de première nécessité accueillaient rendu obligatoire le port du respectaient les consignes sanimasque pour les salariés comme pour les clients en magasin, du gel hydroalcoolique est disponible à l'entrée des boutiques, les postes d'encaissement sont désinfectés après chaque transaction, et les vêtements touchés par des clients sont passés au défroisseur à vapeur et mis en réserve pour sécher avant de regagner les rayons.

> Dès le lundi 11 mai, 82 de ses 96 boutiques avaient rouvert, suivies des autres dans le courant de la semaine. Philippe Catteau, joint par téléphone le mercredi 13 mai,

s'avoue « étonné » du nombre de clients venus faire leur shopping à la reprise. « On a vu des clients plus nombreux qu'on ne l'avait imaginé, confinement où seuls les magasins Ainsi, One nation a notamment confirme-t-il, ajoutant que tous taires. Sur les deux premières journées, nous étions à +53 % de chiffre d'affaires comparé aux mêmes dates l'année dernière. » De quoi rassurer le directeur général du centre

Toujours un objectif de forte croissance

« Là, ce n'est pas One nation qui nous intéresse. L'objectif était qu'il y ait assez d'activité pour aider nos marques, qui ont fermé pendant deux mois sans chiffre d'affaires, à conti-



« Sur les deux premières journées, nous étions à +53 % de chiffre d'affaires comparé aux mêmes dates l'année dernière », note Philippe Catteau, le directeur général de One nation.

nuer d'exister, explique Philippe Catteau. Si elles avaient perdu de l'argent à la réouverture, pour elles, ça aurait été dramatique. »

Si les deux mois de fermeture vont logiquement affecter One nation, son directeur général reste cependant « sur un objectif de forte croissance sur l'année », soulignant que les mois de mars et avril « sont les petits mois de l'année ». Il mise notamment sur l'ouverture du restaurant d'entreprises auquel pourront accéder les salariés d'Atos et d'autres entreprises environnantes, qui devrait accroître la fréquentation du centre commercial à l'heure du déjeuner et en semaine. Les travaux ayant été arrêtés, le restaurant d'entreprises ne pourrait pas ouvrir début juin. « On prévoit de l'ouvrir tout début septembre », espère Philippe Catteau.



YVELINES Les forêts yvelinoises sont à nouveau ouvertes

Les amoureux de la nature peuvent à nouveau profiter des forêts yvelinoises depuis le 11 mai. Cependant, dans un communiqué, le conseil départemental « invite chacun au respect des bonnes pratiques », autant pour lutter contre la propagation du coronavirus que pour protéger la nature. « Avec la fin du confinement, la faune, préservée de la présence humaine durant deux mois, va, elle aussi, devoir réapprendre des réflexes de protection [...] », insiste le Département. Il demande aux Yvelinois de tenir leurs chiens en laisse, et de rouler prudemment à proximité des forêts : « Les animaux n'ont plus l'habitude du danger que représente la route pour leurs déplacements et c'est tout particulièrement vrai en Île-de-France. »

thèques restent fermées « jusqu'à nouvel ordre »

Mais l'accès libre aux ressources en ligne du réseau des médiathèques saint-quentinoises est prolongé jusqu'au 30 juin.

« En raison des mesures de prévention de l'épidémie de coronavirus, toutes les médiathèques de SQY restent fermées jusqu'à nouvel ordre. » C'est en ces mots que l'agglomération explique dans un communiqué la prolongation de la fermeture des médiathèques malgré le déconfinement. Sur le site internet du réseau des médiathèques saint-quentinoises, il est précisé que le travail est en cours « pour vous offrir un service qui réponde aux préconisations sanitaires pour les agents et pour le public ».

Les amateurs de culture peuvent cependant continuer de bénéficier gratuitement de l'ensemble des ressources en ligne du réseau jusqu'au 30 juin. « Concernant les ebooks et livres numériques pour la jeunesse, il est désormais possible d'emprunter dix documents (contre six habituellement) et d'emprunter simultanément six documents (contre trois habituellement) », ajoute SQY. Par ailleurs, les dates de retour des documents, tout comme les abonnements arrivant à échéance, sont prolongés jusqu'au 30 juin.

EN BREF

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Le stationnement payant et en zone bleue va redevenir effectif

Suspendus dans plusieurs communes, les contrôles des zones bleues et des stationnements payants vont être réinstaurés d'ici la fin du mois.



Le stationnement payant prend fin le 25 mai à Montigny-le-Bretonneux, et reste gratuit à Guyancourt jusqu'au $31\,\mathrm{mai}$.

Les contrôles de stationnement, suspendus le temps du confinement dans plusieurs communes de Saint-Quentin-en-Yvelines, vont progressivement reprendre. Montigny-le-Bretonneux a ainsi indiqué sur son site internet que « le stationnement payant

et les zones bleues redeviendront effectifs sur la ville le lundi 25 mai ». À Guyancourt, il restera gratuit jusqu'au 31 mai dans l'ensemble de la commune.

Parmi les villes saint-quentinoises disposant de stationne-

ments publics payants, seule celle des Clayes-sous-Bois n'avait pas encore pris de décision la semaine dernière. « La décision concernant le stationnement qui redeviendrait payant n'a pas été prise au regard de la situation actuelle de notre région Îlede-France, classée rouge », nous indique la mairie, dans l'attente « de voir comment se passe la reprise d'activité en ce début de déconfinement ». Elle prévient cependant que les habitants seront informés avant que le stationnement redevienne payant.

Pas encore de décision aux Clayes-sous-Bois

La municipalité de Plaisir a quant à elle indiqué que les contrôles en zone bleue reprendraient dès ce lundi 18 mai pour que ces dernières retrouvent « leurs fonctions originelles : garantir la disponibilité de places de stationnement à proximité des commerces et des lieux de passage [et] éviter l'arrêt prolongé de véhicules "ventouses" dans ces zones ».



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les conseillers municipaux élus au premier tour entrent en fonction

Dans les communes où l'élection municipale s'est réglée en un tour, les nouveaux élus doivent être installés à partir de cette semaine. Après deux mois de prolongation pour les élus de 2014.

► DAMIEN GUIMIER

Depuis le 15 mars, les candidats élus dès le premier tour des élections municipales attendent leur prise de fonction, décalée en raison du confinement. La semaine dernière, le premier ministre a annoncé que l'installation des nouveaux conseils municipaux sera organisée entre le 23 et le 28 mai. Parmi les 12 communes de Saint-Quentin-en-Yvelines, cinq ont vu un candidat l'emporter au premier tour : Coignières, Élancourt, Magny-les-Hameaux, Maurepas et Montignyle-Bretonneux. Pour presque toutes, il s'agit d'une réélection du maire sortant, à l'exception de Montigny-le-

Lorrain Merckaert de tout partager, relate Jean-Luc Ourgaud. Officiellement, les décisions c'est moi qui les prenais. Mais je m'entourais toujours de l'avis de Lorrain Merckaert ainsi que du directeur général des services, voire d'autres personnes selon les sujets concernés. »

« On a vraiment travaillé de concert, confirme Lorrain Merckaert. La chance que l'on a à Montigny, comme c'est une continuité de l'équipe en place, on a pu travailler sereinement avec l'ancienne équipe et le maire. Il avait particulièrement en charge la gestion immédiate de la situation liée au Covid et toutes les décisions courantes [...], et quand on



 $^{\scriptscriptstyle (\!c)}$ Ce sera une fin de mandat dont je me souviendrai à vie $^{\scriptscriptstyle (\!c)}$, confie Jean-Luc Ourgaud (DVD), le maire sortant de Montigny-le-Bretonneux, qui n'était pas candidat à sa succession.

Malgré la victoire d'une liste, les mandats des équipes sortantes avaient été prolongés. À Montigny-le-Bretonneux, le maire sortant, Jean-Luc Ourgaud (DVD) n'était pas candidat à sa succession et Lorrain Merckaert (DVD) avait été choisi comme tête de liste de la majorité. Ce dernier, directeur de cabinet des trois maires précédents, l'avait emporté le 15 mars avec 62,70 % des voix.

« Lorrain Merckaert ayant été élu dès le premier tour, dans ma tête j'avais arrêté, on avait déjà fait en sorte de s'organiser, et puis boum il a fallu reprendre, et reprendre à 200 à l'heure », raconte Jean-Luc Ourgaud, qui a donc repoussé sa retraite politique. Sur le moment, ça a été un véritable choc. Ceci dit, quand on est maire, on n'a pas le temps d'avoir des états d'âme, et il a fallu tout de suite embrayer sur les mesures à prendre dans le cadre du confinement. »

Une période qui n'a pas été de tout repos, dans toutes les communes d'ailleurs, avec notamment la mise en place du télétravail pour les agents municipaux, du fonctionnement du CCAS, les distributions de masques, etc. « On s'est organisés autour d'une cellule de crise, avec de nombreuses visioconférences, des centaines de mails par jour, 80 à 100 messages WhatsApp », résume le maire, qui a délaissé son bureau de l'hôtel de ville pour travailler de chez lui.

Cellule de crise dans laquelle a été inclus le futur maire. « *On a convenu avec*

était sur un travail qui portait au-delà des deux mois en cours, on a travaillé en commun puisque ça concernera avant tout la prochaine majorité. »

Même si Lorrain Merckart souligne que cette période « complexe » a pris le dessus, il concède qu'une « certaine attente s'est fait sentir ». « C'était une période un peu particulière. On s'est retrouvés un peu en apesanteur, puisqu'élus par la population, mais pas encore désignés par le conseil d'installation », nous confirme la tête de liste de « Montigny ensemble ». Installation qui est justement prévue cette semaine.

Une fois Lorrain Merckart dans le fauteuil de maire, Jean-Luc Ourgaud quittera quant à lui ses fonctions après ces deux mois de prolongation. « Ce sera une fin de mandat dont je me souviendrai à vie. C'est une expérience que je souhaite à mes successeurs de ne pas revivre, confie Jean-Luc Ourgaud. Jusqu'au dernier jour, je continuerai à faire ce qu'il faut pour que cette passation se passe aussi bien que possible. » Même s'il précise qu'il restera disponible ensuite « s'il faut aider ».

Dans les autres communes saintquentinoises où l'élection municipale s'est réglée dès le premier tour, la situation était différente vu que le maire sortant l'a emporté. « On devait être installé dans la semaine qui suivait l'élection, finalement, compte tenu de la situation sanitaire, c'était impossible, note Didier Fischer (DVG), le maire sortant de Coignières réélu le 15 mars avec 76,71 % des voix. J'ai jugé que c'était une bonne décision de reporter l'installation du conseil municipal et de proroger l'ancien conseil. »

Pendant ces deux mois consacrés à la gestion de la crise sanitaire, les élus en place ont donc continué leurs mandats, alors que les nouveaux devaient patienter. « On a continué à tenir nos bureaux municipaux par visioconférence, relate Didier Fischer. Et tous les dix jours, je faisais un bureau municipal élargi de façon à ce que les anciens et les nouveaux [élus] soient associés aux décisions pour que la transition puisse se faire le mieux possible. » L'opposition a, elle, été associée au cours d'un conseil municipal qui s'est tenu début mai en visioconférence.

Le nouveau conseil municipal de Coignières sera installé le lundi 25 mai, à 19 h 45. La séance sera à huis clos et retransmise en ligne. Elle ne pourra cependant pas se dérouler en salle du conseil, « car on n'a pas suffisamment de surface pour respecter le protocole sanitaire » d'après le maire, et se tiendra donc à la maison de voisinage.

À Magny-les-Hameaux aussi, le maire sortant, Bertrand Houillon (Génération.s), a été réélu au premier tour, avec 68,22 % des voix. Ce dernier confirme que la situation a été « particulière et complexe » avec la concomitance de l'élection et des mesures à prendre rapidement avec le confinement. « Pour ma part, je m'étais mis en retrait de la campagne dès le jeudi précédent le premier tour, [...] pour me consacrer à cet épisode de crise sanitaire qu'on voyait grandir », raconte Bertrand Houillon.

Le conseil d'installation des nouveaux élus magnycois est prévu le jeudi 28 mai. « Le début de mandat ne sera pas forcément habituel parce qu'on a cette crise multiple à gérer, en premier lieu, sans oublier les axes de notre projet validé par les habitants et les valeurs sur lesquelles il est fondé », souligne Bertrand Houillon, évoquant comme tous les maires la crise sanitaire, mais aussi économique et sociale, et les répercussions sur les budgets et fonctionnements des communes.

Du côté de Maurepas, le conseil municipal d'installation était envisagé pour avoir lieu le 23 mai. Maurepas ferait partie de la vingtaine de communes où un recours a été déposé auprès du conseil d'État par un candidat défait pour contester le résultat de l'élection, d'après une information révélée par Le Parisien la semaine dernière. Le conseil d'installation d'Élancourt est lui prévu le 27 mai.

EN BREF

ÉLANCOURT Deux écoles ferment pour des suspicions de Covid-19

Les écoles de la Villedieu et Willy Brandt sont temporairement fermées, « par mesure de précaution », car un adulte et un enfant présentent des signes modérés de fièvre.



« Dans les deux cas, le protocole sanitaire a bien été respecté dans l'enceinte des établissements », précise Élancourt sur son site internet.

Alors que les écoles d'Élancourt ont rouvert le jeudi 14 mai, deux d'entre elles sont temporairement fermées « par mesure de précaution » en raison de suspicions de cas de coronavirus. Il s'agit des groupes scolaires de la Villedieu et de Willy Brandt, comme l'a annoncé la municipalité ce dimanche 17 mai.

« Pour l'instant, aucun signe alarmant »

« À l'école élémentaire de la Villedieu, un adulte nous a informé avoir présenté des signes de fièvre modérée, durant le week-end. À l'école maternelle Willy Brandt, ce même symptôme, également modéré, a été constaté chez un enfant, précise la Ville sur son site internet. Dans les deux cas, le protocole sanitaire a bien été respecté dans l'enceinte des établissements. » Élancourt précise que les deux personnes ne présentent, « pour l'instant, aucun signe alarmant » et que les membres des deux familles doivent être testés en ce début de semaine.

Les deux écoles sont donc temporairement fermées, et ne pourront pas faire de service minimum d'accueil. Les autres écoles ont quant à elles bien rouvert ce lundi. « La sécurité sanitaire des enfants, et des adultes qui les entourent, ainsi que la bonne information des citoyens, restent prioritaires dans ces premières semaines de déconfinement progressif et de reprise scolaire », précise la ville.

■ EN BREF

IVELINES La CGT questionne les salariés sur le déconfinement

L'union yvelinoise de la CGT a ouvert un questionnaire en ligne auprès des salariés « sur les conditions de travail, de vie et de transport suite à la sortie du confinement ».

Depuis la semaine dernière, et jusqu'au 30 mai, l'union départementale de la CGT questionne en ligne les salariés sur leur situation maintenant que le déconfinement est entamé. « Les questions concernent la situation de l'emploi, les conditions de travail et de vie, la situation financière, avant, pendant et après le confinement, résume la CGT yvelinoise dans un communiqué. Il y a également quelques questions autour de la réouverture des établissements scolaires. »

D'après le syndicat, « plus il y aura de réponses, plus nous aurons de points d'appui pour faire remonter et interpeller les différents décideurs et gagner des avancées pour les salariés, les chômeurs, les retraités ».

Une première enquête auprès des syndiqués fin mars

Une première enquête réalisée fin mars par la CGT auprès de ses syndiqués avait déjà fait remonter quelques éléments jugés comme « instructifs ». « Plus de 90 % des répondants en télétravail n'ont pas de compensation financière, 22 % de tous les syndiqués qui ont répondu notent une augmentation de la charge de travail, seulement 39 % des syndiqués ayant répondu étaient sûrs de ne pas avoir de baisse de rémunération pendant le confinement », note le syndicat. Pour répondre au questionnaire, rendez-vous sur udcgt78.fr. ■



POUR FACILITER LA COLLECTE ET PROTÉGER LES ÉQUIPES SUR LE TERRAIN, **MERCI DE RESPECTER CES QUELQUES CONSIGNES:**





- PLACER VOS SACS FERMÉS DANS VOTRE BAC, **COUVERCLE FERMÉ**
- NE PAS DÉPOSER DE **DÉCHETS AU PIED DU BAC**



- SI VOUS APPORTEZ VOS DÉCHETS **EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE:**
- NE PAS DÉPOSER LES SACS **OU LES DÉCHETS EN VRAC EN DEHORS DU CONTENEUR**





 SI VOUS ÊTES MALADES, **VOS GANTS, MASQUES**

ET MOUCHOIRS DOIVENT ÊTRE PLACÉS DANS UN DOUBLE SAC HERMÉTIQUE À PART ET BIEN FERMÉ.

Vous devez attendre 24h avant de les jeter dans votre poubelle habituelle.





Nos équipes sont 100% mobilisées pour garantir la continuité de nos services essentiels.



Engagés pour l'avenir de nos territoires





SAINT-OUENTIN-EN-YVELINES

Les lignes N et U très peu empruntées

La fin du confinement a permis aux Saint-Quentinois de retourner sur leur lieu de travail. Mais la semaine dernière, les lignes N et U étaient encore peu fréquentées par les voyageurs.

FARAH SADALLAH



Makan n'empruntait plus les transports en commun au moment du confinement. De retour dans les rames, il est agréablement surpris par la faible fréquentation. « Il n'y a personne ! », apprécie-t-il.

Sur le quai de la gare Montparnasse, les souvenirs de la cohue des voyageurs, qui rentrent et sortent du quai du transilien en direction de Rambouillet, sont déjà bien loin. Le 15 mai à 8 h 45, personne ne se précipite pour prendre le train de la ligne N avec un départ à 8 h 54. Les voyageurs s'installent sagement. Dans une des rames, ils sont à peine six en salle basse. Ils portent tous un masque et sont seuls sur leur rangée de sièges. Makan a intégré le train à Saint-Quentin-en-Yvelines pour se rendre au Perray-en-Yvelines. Il n'empruntait plus les transports en commun au moment du confinement. De retour dans les rames, il est agréablement surpris par la faible

fréquentation. « Il n'y a personne! », apprécie-t-il.

Selon les équipes de SNCF transilien, le taux d'utilisation des lignes N et U est en effet entre 12 et 15 %, sur les 3,4 millions de voyageurs quotidiens. Sachant que « depuis le 11 mai, la ligne N assure 60 % des circulations et la ligne U assure 33 % des circulations par rapport à la normale », indique l'attachée de presse de SNCF transilien, dans un mail adressé à La Gazette. Et sur toute l'Île-de-France, ce constat se vérifie. « 97 % des transiliens ont une affluence faible ou très faible comme relevé par le PC voyageurs du Centre national des opérations ferroviaires

SNCF », poursuit le mail de l'attachée de presse.

Cette jauge de fréquentation ne semble pas si différente de celle observée au moment du confinement. Le 12 mai, à bord de la ligne U, au départ de la gare de Trappes, Joséphine rentre à Versailles après sa journée de travail, en tant que technicienne électronique chez Thalès. Elle a continué à se rendre chez son employeur une semaine sur deux, pendant les deux mois de quarantaine. La jeune femme a noté très peu de différence entre avant et après le confinement : « Il n'y a pas de changement. [...] J'emprunte la U, la N ou la C et après je prends un bus. Il n'y a pas beaucoup de monde.»

95 % des voyageurs portaient un masque

José, qui emprunte le même train qu'elle, ne s'est pas mis en télétravail pendant le confinement. « Je travaille dans la logistique au Auchan de Trappes », justifie-t-il. Selon lui, les trains seraient plus fréquentés qu'avant. « Il y a plus de monde. Avant, il n'y en avait pas du tout. Ça fait deux semaines que progressivement, il y a plus de monde le matin », souligne-t-il. À voir, ensuite, comment la situa-

tion évolue les prochaines semaines. Sachant qu'en fin de journée, les rames sont généralement plus occupées que le matin.

Et pour le moment, les règles de distanciation sont respectées. Le 11 mai, SNCF transilien a noté que plus de 95 % des voyageurs portaient un masque en gare et dans les trains. En plus, 900 stickers sur les lignes N et U, ont été collés un peu partout sur le parcours de l'usager. Ils renseignent sur les conseils pratiques pour limiter les contacts physiques avec les équipements, et incitent à une bonne répartition à bord des trains, soit un siège sur deux. Makan, José et Joséphine étaient seuls assis sur leur rangée de sièges. Sur les quais, des marquages au sol indiquent comment les usagers doivent se placer en attendant leur train, afin qu'ils respectent la règle d'un mètre de distance. En parallèle, des annonces sonores diffusées toutes les sept et 15 minutes informent sur les règles de distan-

Mais certains voyageurs s'inquiètent du respect de ces règles sur le long terme, en cas d'augmentation du flux de la population. « Si ça reste comme ça, c'est bien. Mais si les gens continuent à retourner au travail, ça va être compliqué. Même si on veut respecter, si on est plus... », s'interroge José. Joséphine est plus catégorique: « [Les gestes barrières] sont intenables. Ils ont prévu d'assurer 60 % des circulations. Ce n'est pas comme ça qu'on va respecter les gestes barrières. »

VOISINS-LE-BRETONNEUX

L'opposition demande la tenue d'un conseil municipal

Les élus de l'opposition « Pour Voisins, avec vous », ont écrit à la maire pour demander la convocation du conseil municipal.

Les trois élus du groupe d'opposition « Pour Voisins, avec vous » ont écrit à la maire de Voisins-le-Bretonneux pour demander l'organisation d'un conseil municipal, regrettant « un manque d'information envers tous les élus ». Dans une lettre envoyée le 18 mai, les trois élus minoritaires, appartenant à la liste « Avec vous, Voisins avance » aux municipales, expliquent vouloir être informés des décisions prises depuis la dernière séance municipale du 25 février. Même s'ils précisent avoir sollicité la maire sur différents sujets depuis et avoir reçu « certaines réponses ».

La maire de Voisins, Alexandra Rosetti (UDI) a rapidement répondu dans une lettre. Elle y rappelle la tenue de deux réunions d'information en visioconférence en avril et mai avec les élus d'opposition, et des informations envoyées par mail notamment, et juge donc le courrier de l'opposition « décevant ». Alexandra Rosetti annonce dans son courrier que le prochain conseil municipal se tiendra le 11 juin.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Des masques donnés aux associations caritatives des quartiers

L'agence Background a fait don de masques en tissu et de masques chirurgicaux à des associations caritatives locales : Elancœur, l'ADLT et Sibaway.

► DAMIEN GUIMIER

En première ligne pendant la crise sanitaire, trois associations caritatives locales ont reçu un don de masques. Elancœur, l'Association de défense des locataires de Trappes (ADLT) et Sibaway étaient réunies au quartier du Bois de l'étang à La Verrière, le 15 mai, pour se voir remettre 100 masques en tissu et 200 masques chirurgicaux de la part de l'agence Background. À l'instar des plus grandes associations humanitaires, elles aident de plus en plus de personnes depuis le début de l'épidémie.

L'agence Background, fondée par l'Yvelinois Paul-Louis de Juglart, est spécialisée dans la confection de vêtements d'image et d'objets personnalisés pour la communication des entreprises. Elle s'est adaptée pour participer à la lutte contre le Covid-19. « Là, on a convergé vers



Les masques distribués ce 15 mai permettront d'équiper les bénévoles associatifs pendant leurs actions d'aide aux personnes démunies.

la fabrication de masques jetables et sur mesure pour nos clients, ce qui n'est pas notre produit de base », explique Paul-Louis de Juglart. Quand il a voulu faire un don de masques dans les Yvelines, il s'est tourné vers Nicolas Dainville (LR), conseiller départemental du canton de Trappes, qui lui a désigné les trois associations locales.

« C'est mon rôle d'élu de mettre en relation l'entrepreneur désireux de faire un don avec les associations qui nous ont sollicités, estime Nicolas Dainville. Le confinement a été dur pour les Français et encore plus dur dans les environnements urbains donc les associations ont été encore plus utiles.»

Des masques qui tombent donc à point nommé pour les trois associations, avec lesquels elles vont pouvoir équiper leurs bénévoles. Comme de plus grandes structures humanitaires (voir notre édition de la semaine dernière), elles doivent en effet répondre aux besoins d'un nombre grandissant de personnes en difficulté.

« La solidarité au cœur »

Et elles ont dû s'adapter à la situation, comme l'a par exemple fait l'ADLT. « On est une association de défense de locataires de 4 500 logements, mais notre action normalement tournée sur des problèmes locatifs, qui se sont exacerbés, a changé depuis le Covid », note Abdel Djiar, secrétaire de l'association trappiste. Le budget normalement destiné à l'organisation de la fête des voisins, vu que celle-ci ne pourra pas avoir lieu, a par exemple été consacré à la constitution de colis alimentaires. L'ADLT en a ainsi distribué environ 200 par mois.

Un constat partagé par Rachid Najmaoui, président de l'association élancourtoise Elancœur. « Depuis le début du confinement, on a distribué une centaine de colis alimentaires », résume Rachid Najmaoui, dont l'association multiplie les distributions à des familles dans le besoin, les maraudes et les interventions dans des hôtels sociaux, même au-delà de Saint-Quentin-en-Yvelines.

« On aide habituellement 20 familles et la situation s'est compliquée, abonde Wahib Kenba, bénévole au sein de l'association Sibaway de La Verrière, également sollicitée par des familles de Trappes ou de Guyancourt. On les aide parce qu'il n'y a pas le choix, on ne peut pas laisser les gens dans la difficulté. »

Aspect positif de cette situation, Rachid Najmaoui note que « cette crise met la solidarité au cœur ». Ce que confirme le représentant de l'ADLT, qui glisse dans un sourire qu' « une petite armée s'est constituée » pour aider aux actions humanitaires : « Les plus jeunes sont pris d'un engouement à aider les personnes plus âgées, certains se sont trouvé une mission. »

VII I FPRFIIX

L'école des Hauts du moulin et la cuisine centrale seront prêtes pour la Toussaint

Le chantier avait été retardé en raison du Covid-19 et une ouverture après Noël était même un temps évoquée pour le futur groupe scolaire. Mais les travaux ont finalement repris.

► ALEXIS CIMOLINO



« Les entreprises ont repris leur travail extrêmement vite, et on les a aidées », affirme le maire de Villepreux, Stéphane Mirambeau (LREM).

« C'est une bonne nouvelle », a annoncé le maire de Villepreux, Stéphane Mirambeau (LREM), lors du conseil municipal du 14 mai, organisé en visioconférence à la demande d'une partie de l'opposition (voir encadré). Les chantiers du groupe scolaire des Hauts du moulin - qui doit être composé de six classes de maternelle et neuf d'élémentaire – et de la cuisine centrale, qui doit être reconstruite au sein de l'école Jean de La Fontaine, ont repris. Les deux équipements devraient être prêts après les prochaines vacances de la Toussaint.

Pour rappel, le groupe scolaire avait subi de multiples retards. Initialement prévue pour le deu-

xième trimestre 2019, la fin des travaux avait d'abord été retardée à l'été 2020, puis le coronavirus a de nouveau contraint de repousser l'échéance, faisant même craindre une installation après les prochaines vacances de Noël. Finalement, ce sera un peu avant. « Les entreprises ont repris leur travail extrêmement vite, et on les a aidées, on a joué le jeu sur la protection contre le Covid-19 et en prenant quelques mesures pour qu'il n'y ait pas de retard, assure Stéphane Mirambeau. Il y aura une installation du groupe scolaire dès les vacances de la Tous-

Et le maire d'insister : « Les classes seront constituées dès la rentrée de

septembre avec des enseignants dédiés, afin de permettre l'ouverture en cours d'année avec une véritable continuité pédagogique et éducative. L'idée, c'est que vous prenez votre classe, vous l'ouvrez dans un groupe scolaire existant, et quand le [nouveau] groupe scolaire ouvrira lors des vacances de la Toussaint, c'est toute la classe, avec l'enseignant, qui va passer dans le groupe scolaire.»

« Continuité pédagogique et éducative »

Les écoles du Clos Crozatier et du Prieuré pour les maternelles, et Jacques Gillet et Jean de La Fontaine pour les élémentaires, accueilleront temporairement les élèves en attendant l'ouverture du futur établissement.

Quant à la cuisine centrale, où seront préparés tous les repas des écoles de la ville, elle devait elle aussi être opérationnelle pour septembre prochain. Et le retard des travaux n'a pas été le seul imprévu. « On avait classé la cuisine centrale comme un établissement indépendant des écoles, mais il y a eu un changement de la réglementation, [...] donc on doit modifier le bac acier, pour

39 000 euros, a expliqué Stéphane Mirambeau au conseil. Il est aussi demandé des modifications sur la partie salle à manger, pour 33 000 euros [...] il y a eu la volonté de faire une seule salle de restauration plutôt que deux séparées, ça sera plus simple pour les enfants et efficace pour les personnels, donc il y a des coûts supplémentaires. »

Tensions au conseil et retrait de délégations pour le 1^{er} adjoint

Convoqué en visioconférence à la demande des élus du groupe d'opposition « *Villepreux d'abord* » (VDA), estimant ne pas être suffisamment informés de la gestion de la crise sanitaire par la Ville et s'appuyant sur une disposition légale permettant à un cinquième des élus de décider de la tenue d'un conseil, le conseil municipal du 14 mai à Villepreux a donné lieu à quelques échanges tendus avec le maire, Stéphane Mirambeau (LREM).

- « Ce conseil municipal est contraignant pour tout le monde, mais c'était une nécessité que l'on puisse avoir un maximum d'informations, a tenu à exposer Alexandre Guesnon, élu de VDA. C'est dommage que l'on soit obligés d'en arriver là. On aurait pu peut-être à travers des réunions un peu plus informelles, en associant l'ensemble des élus, avoir ces informations au fil de l'eau, et qui auraient pu nous permettre de bien comprendre, aider et contribuer. »
- « Le confinement a été annoncé le 16 mars au soir et on nous demande de tenir un conseil municipal le 14 mai, s'étonne le maire. Soit vous pensez que j'ai bien géré la crise, et on peut quand même avoir un doute sur le timing de ce que vous proposez, soit

vous pensez que j'ai mal géré, et dans ce cas il fallait tout de suite que vous appeliez le préfet. »

Par ailleurs, le retrait de deux des trois délégations - associations et relations publiques - du 1^{er} et unique adjoint Claude Bertin (SE), décidé le 11 mai, a été abordé lors du conseil. « Un 1^{er} adjoint, ça s'est toujours vu, soutient le maire, a justifié Stéphane Mirambeau. S'il ne soutient plus le maire, ça ne me semble pas délirant de lui retirer ses délégations. »

« Depuis 24 ans [comme élu], je n'ai jamais connu un fonctionnement aussi autoritariste que celui que vous avez mis en œuvre, et qui consiste à s'adresser directement à la population sans même que les élus soient préalablement informés de ce que vous allez et souhaitez faire », a dénoncé Claude Bertin, qui avait par ailleurs rejoint le groupe VDA à l'automne dernier.

Demandée par le groupe VDA, la création d'une commission ayant pour objet « le suivi de la crise sanitaire et le suivi et la mise en œuvre du déconfinement », selon les documents du conseil municipal, a été adoptée en fin de conseil.

PLAISIR

La SPA a lancé des adoptions dématérialisées pendant le confinement

Le refuge de la SPA de Plaisir a fermé ses portes pendant le confinement. Mais les adoptions se sont poursuivies à partir du 16 avril de manière dématérialisée, afin d'éviter que les places ne soient saturées pour les nouveaux arrivants.

FARAH SADALLAH

Une vingtaine d'animaux, chats et chiens confondus, ont été adoptés pendant le confinement. « On pensait qu'on allait être moins sollicités que ça pour les adoptions », reconnaît Marie-Laure Caron, responsable du refuge de la SPA de Plaisir. Grâce à la mise en place d'un système d'adoptions dématérialisées, les animaux du refuge ont continué d'être adoptés pendant le confinement, ce qui n'était pas prévu initialement.

Au début, le refuge a dû fermer ses portes en raison de la crise sanitaire. Avec ses équipes, Marie-Laure Caron était inquiète. « On était déjà pleins au niveau des places pour les chiens », explique la responsable. Ce qui voulait dire qu'en l'absence d'adoptions, le refuge n'aurait plus de place pour de nouveaux pencionnaires



Le système d'adoptions dématérialisées est inchangé depuis le déconfinement, en dépit de quelques assouplissements.

C'est pourquoi la SPA a sollicité les autorités gouvernementales pour leur proposer une solution de remplacement. Un accord avec le ministre de l'intérieur a été convenu le 11 avril, et le 16, les équipes ont pu mettre en vigueur l'adoption solidaire dématérialisée. Celle-ci consiste à faire remplir un question-

naire précis aux personnes désirant un animal. Y figurent des critères stricts. Par exemple, les potentiels adoptants ne doivent pas avoir d'enfant en bas âge, ou encore un autre animal de compagnie. « C'était pour éviter les retours. Les adoptions devaient marcher », souligne Marie-Laure Caron. Après plusieurs échanges avec la famille adoptive, une vidéo leur est envoyée pour leur montrer leur futur animal de compagnie en situation. « On le filme en promenade, ou quand on lui fait des câlins. Puis on rappelle les personnes pour faire le point avec elles », illustre la responsable du refuge.

C'est le jour du départ, que les adoptants rencontrent pour la première fois l'animal choisi. Et là encore, un protocole strict est à respecter. Selon Marie-Laure Caron, il ne doit pas s'écouler plus d'une heure entre le départ de chez lui d'un membre de la famille, sa rencontre avec l'animal, son adoption, puis son retour au domicile.

Cette nouvelle formule d'adoption semble être un succès. « Il n'y a pas eu de surprise. On est tombés sur des adoptants adorables qui nous ont donné des nouvelles », se réjouit la responsable du refuge. Et ils ont été nombreux. « On n'a pas réussi à satisfaire tout le monde. [...] Il arrive qu'ils soient 30 sur un animal », raconte Marie-Laure Caron.

Sachant que le refuge se limitait à une adoption par jour en raison d'un « sous-effectif ». L'association a

mobilisé deux équipes de 12 et de dix personnes pour tourner sur les différentes missions sans se croiser. Sa centaine de bénévoles n'a en revanche pas été mobilisée pour des raisons sanitaires.

Depuis le déconfinement, le système d'adoption dématérialisée reste inchangé, en dépit de quelques assouplissements. « Le refuge est toujours fermé et les adoptants sont reçus sur rendez-vous à des créneaux horaires précis pour ne pas se croiser. Ils peuvent passer plus de temps avec l'animal », explique Marie-Laure Caron. Sachant que les critères stricts qui s'imposaient aux adoptants pendant le confinement n'existent plus. En revanche, ils doivent porter des masques et des gants lorsqu'ils franchissent les portes de la SPA.

Cette situation se poursuit également en raison du manque d'équipements de protection contre le Covid-19. « On n'est pas suffisamment équipés. C'est très long. On a passé commande depuis longtemps et on n'a toujours rien reçu », affirme la responsable. Au moins, grâce à cette dématérialisation des adoptions, les employés de la SPA ont eu plus de temps pour s'occuper des animaux.

► FARAH SADALLAH

Trappes Rodéo à moto et jets de projectiles envers la police

Les forces de l'ordre sont intervenues pour mettre fin à des rodéos à moto le soir du 14 mai à Trappes. À leur arrivée, elles ont été accueillies par des tirs de feux d'artifice.

Un rodéo à moto qui se transforme en affrontements contre la police. Cette dernière devait intervenir pour mettre fin à des acrobaties à moto, qui dérangeaient la tranquillité des habitants de Trappes le soir du 14 mai. Lorsque les fonctionnaires sont arrivés sur les lieux, ils ont dû faire face à une quinzaine de personnes qui les ont accueillis avec des tirs de feux d'artifice.

Il était en possession d'une pierre

Le conducteur de la moto, à l'origine des rodéos, aurait chuté avant de prendre la fuite à pied, selon Le Parisien. Il a finalement été retrouvé et interpellé par la police. Le jeune homme âgé de 23 ans, fouillé par les gardiens de la paix, était en possession d'une pierre. Il a été conduit au commissariat, où il a été placé en garde à vue, puis libéré. Il sera convoqué ultérieurement, selon une source proche de l'enquête. ■

Montigny-le-**Bretonneux Une** sexagénaire se fait voler son sac à main

En pleine après-midi du 12 mai, alors qu'une femme, âgée de 64 ans, se promenait dans le parc des Garennes à Montigny-le-Bretonneux, deux personnes l'ont soudainement agressée. Elles lui ont volé son sac et elle s'en est sortie avec un hématome à la cuisse, selon une source proche de l'enquête.

Une fois la police mise au courant, elle a pu mettre la main sur les deux voleurs sans incident. Le premier arrêté a dénoncé l'autre en garde à vue. Ils ont ensuite été déférés au parquet de Versailles la semaine dernière. Le sac à main n'a néanmoins pas été retrouvé. Une enquête est en cours. ■

Plaisir Des violences urbaines à la chaîne à Plaisir

La semaine dernière, la ville de Plaisir a été marquée par une série de violences urbaines. Presque tous les soirs, la police était prise à partie par plusieurs personnes.



Mais les hostilités ont repris vers minuit au Valibout. Une voiture de police a reçu plusieurs tirs de feux d'artifice. Une quinzaine de personnes s'étaient regroupées

Depuis le confinement, la police de Plaisir a dû faire face à plusieurs cas de violences urbaines. À l'origine, des jeunes qui auraient du mal à supporter les règles du confinement, selon une source policière. Ce climat de tension continue malgré tout, après le confinement.

Le 12 mai au soir, à Plaisir, les pompiers étaient en intervention, pour secourir un jeune homme agressé dans la rue. Autour d'eux un attroupement hostile d'une vingtaine de jeunes leur faisait face. Mais une fois la police sur place, le groupe a pris la fuite. Deux jeunes mineurs ont été interceptés et la police a été prise pour cible.

Les hostilités ont repris vers minuit au Valibout. Une voiture de police en patrouille a reçu plusieurs tirs de feux d'artifice et une quinzaine de personnes s'étaient regroupées pour en découdre. Le lendemain, les violences se sont poursuivies. Deux conteneurs de poubelles ont été incendiés. « C'était un guet-apens », raconte une source policière. Une fois sur place, un groupe s'est réuni pour accueillir la police à coup de tirs de feux d'artifice.

« C'était un guet-apens »

D'autres affrontements ont éclaté dans la nuit du 16 mai entre la police et une trentaine de personnes. C'est à coups de cocktails Molotov que cette fois-ci un groupe a pris la police à partie. ■

Les Clayes-sous-Bois IIs visaient les immeubles à coups de tirs de feux d'artifice

Une dizaine de personnes visaient des immeubles aux Clayes-sous-Bois la nuit du 15 au 16 mai. Une poubelle était également incendiée. Sur place, la police a essuyé des tirs de feux d'artifice.

Après la police, ce sont les im- néanmoins pu être interpellés. le 16 mai, vers 2 h du matin, on a signalé à la police qu'une dizaine de personnes visaient les immeubles en lançant des fusées. Un conteneur poubelle avait également été incendié.

Un barbecue géant

Sur place, les forces de l'ordre ont encore une fois été visées par des tirs de feux d'artifice. « Nos collègues ont dû répliquer avec des grenades », raconte une source proche de l'enquête. Deux jeunes ont

meubles qui font l'objet de tirs Âgés de 15 et 18 ans, ils ont été d'artifice. Aux Clayes-sous-Bois, placés en garde à vue. Celle-ci a d'ailleurs été levée « pour la continuité de l'enquête », indique cette même source.

> Un peu plus tôt dans la journée, la police avait dû mettre fin à un barbecue géant rassemblant une cinquantaine de personnes, selon une source proche de l'affaire. Sachant que les rassemblements ne doivent pas aller au-delà de dix personnes. « Nous sommes intervenus et il n'y a pas eu d'incident », mentionne cette même source. Pour l'heure aucun lien n'a été fait entre ces deux évé-

Bois-d'Arcy II vient frapper son exfemme jusque sur son lieu de travail

Un homme a été condamné le 13 mai à 21 mois de prison dont six mois avec sursis au tribunal correctionnel de Versailles pour avoir frappé son exfemme, sur son lieu de travail au magasin Leclerc de Bois-d'Arcy.

Sur fond de rupture amoureuse, il frappe violemment son excopine sur son lieu de travail à Bois-d'Arcy. Un homme âgé de 27 ans a été condamné à 21 mois de prison dont six avec sursis, le 13 mai au tribunal correctionnel de Versailles, selon nos confrères du Parisien. Originaire de Trappes, il n'aurait pas supporté la rupture avec sa petite amie.

C'est le 11 mai que la jeune femme a annoncé à son petit copain la fin de leur relation. Il la frappait depuis le mois de juillet, comme le raconte le journal francilien. Mais ce jour-là l'homme s'est rendu au magasin Leclerc de Bois-d'Arcy, où elle travaille en tant qu'hôtesse de caisse. Ils ont eu une discussion et la situation a dérapé. L'ex-compagnon lui a décoché un coup de poing au visage, puis un coup de genou. Au sol, il lui a donné en plus deux coups de pied, selon les informations du Parisien.

Vivre sous son emprise

Il a ensuite voulu quitter les lieux comme s'il ne s'était rien passé, mais la sécurité du magasin l'a stoppé. Il est alors placé en garde à vue au commissariat de Plaisir. Les enquêteurs apprendront en perquisitionnant son domicile, qu'il fumait une vingtaine de joints par jour et prenait des antidépresseurs. Son ex-copine a quant à elle avoué devant les enquêteurs vivre sous son emprise. ■

Il frappe sa femme et prend la fuite

Dans la nuit du 17 au 18 mai, à de violemment se disputer. Mais une fois sur place, le mari n'était visage. ■

plus là. La femme a raconté aux Plaisir, la police est intervenue au forces de l'ordre s'être disputée domicile d'un couple qui venait avec son mari sur fond d'alcool et son conjoint l'aurait frappée au

Trappes Le commissariat de Trappes pris pour cible

Le commissariat a recu des tirs de feux d'artifice le 16 mai vers 23 h 15. Ce serait l'œuvre d'une dizaine de personnes présentes à ce moment-là. Il n'y a pas eu de blessés.



Vers 23 h 15, les locaux des fonctionnaires de police ont été la cible de tirs de feux d'artifice.

Les violences urbaines se poursuivent dans l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines particulièrement à Plaisir et à Trappes. L'une des dernières en date, l'attaque du commissariat de Trappes le 16 mai.

Vers 23 h 15, les locaux des fonctionnaires de police ont été la cible de tirs de feux d'artifice. Ils ont atterri dans la cour du commissariat de Trappes. Une dizaine de personnes, à priori à l'origine des tirs, étaient réparties de part et d'autre du portail de la structure. Elles ont fini par prendre la fuite en direction du square Léo Lagrange. La police est alors partie à leur recherche pour se retrouver face au même groupe hostile. Les forces de l'ordre ont finalement réussi à les disperser sans faire de blessés.

Disperser sans faire de blessés

Ces violences urbaines continuent, même si elles se seraient calmées, selon une source proche de l'enquête. À Montigny-le-Bretonneux, dans la nuit du 17 au 18 mai, la police a encore une fois été prise à partie lors d'une intervention, rue Alfred de Vigny. Un équipage faisait de la sécurisation, quand un groupe de personnes l'a visé avec un tir de feux d'artifice. « La police a réussi à les disperser, mais elle n'a pas réussi à les interpeller, ils ont pris la fuite », détaille une source poli-



+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ + DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES

au service des collectivités et des usagers





Golf Les golfs saintquentinois de nouveau ouverts

Le Bluegreen de Trappes, le golf Isabella de Plaisir et le Golf national ont rouvert leurs portes le 11 mai. Ils ne sont accessibles qu'aux abonnés pour les deux premiers cités.

Les trois golfs situés à SQY, le Bluegreen de Trappes, le golf Isabella de Plaisir et le Golf national, ont rouvert le 11 mai. L'accès aux deux premiers cités reste néanmoins limité pour le moment aux abonnés. « Nous nous sommes tenus en constante collaboration avec les instances fédérales afin de participer de manière active à l'organisation de la réouverture des infrastructures, déclarait le 10 mai dans un communiqué Pascal Locatelli, directeur du réseau Bluegreen. C'est pourquoi, pendant la semaine du 11 mai, nous allons ouvrir tous nos golfs du réseau, 50 à ce jour, et permettre à ceux qui le souhaitent de reprendre le chemin des greens avec le respect des gestes barrières et des mesures sanitaires en vigueur. » 🔳

Basketball Arrêt des compétitions et saison blanche, Trappes reste en N3

La pandémie de coronavirus ayant entraîné l'arrêt des championnats sportifs, La Gazette revient, chaque semaine, sur la situation dans chacune des principales disciplines collectives. Cette fois-ci, place au basketball.



Trappes (en blanc) a bouclé la saison dernière à la 3e place de sa poule en Nationale 3, et repartira dans cette division en 2020-2021.

La saison 2019-2020 des sports amateurs avait été définitivement arrêtée il y a près de deux mois en raison du Covid-19. Dans plusieurs disciplines, la question avait même basket. Le 29 mars, la Fédération française de basketball (FFBB) annonçait qu'après consultation de l'ensemble des acteurs du basket et d'autres sports, elle avait décidé « d'arrêter définitivement toutes les compétitions [amateures] pour la saison 2019-2020, sauf la Ligue féminine de

Ni titre de champion, ni promotions, ni relégations, ne sont attribués. Néanmoins, un ranking fédéral peut être appliqué pour faire monter des équipes en cas de poule incomplète dans la division au-des-

sus ou en dessous. « Si par exemple, il y a une équipe de N3 masculine qui ne souhaite pas repartir dans cette division, la Fédération nous a demandé de faire un ranking pour toutes les équipes été entendue très tôt. Comme en de Prénationale et d'éventuellement faire monter l'équipe qui serait 1^{re} du ranking », expose Marceau Durand, secrétaire général de la Ligue Île-de-France de basket.

> Trois critères sont pris en compte : classement à la dernière journée pleine, nombre de rencontres gagnées et point average entre points marqués et encaissés. À SQY, le club phare de l'agglomération, Trappes, évolue lui à l'échelon au-dessus, en N3, et va donc à priori repartir dans cette division. « On regrette toujours quand l'activité sportive s'arrête, ça a été une frustration pour tout le monde,

confie le président trappiste, Jacques Michelet, au sujet de la suspension des championnats. Mais, comme tout le monde, on subit et on s'adapte. »

Son club était alors 3^e de sa poule, mais n'avait, sauf cataclysme, plus grand-chose à jouer, puisque le retard sur la 1re place, la seule permettant de monter en N2, était de quatre points. « On avait une très belle équipe, analyse le président. On a eu un aléa extra sportif (une procédure de redressement judiciaire dont le club affirme être sorti, Ndlr) qui a énormément déstabilisé cette équipe pendant une partie de la saison, ce qui fait que nous avons eu un trou de quatre matchs perdus par déstabilisation du club. On a retrouvé le chemin des victoires, mais quatre matchs perdus, ça ne nous permettait plus de jouer la 1^{re} place. »

Une reprise en septembre comme scénario idéal. mais beaucoup d'incertitudes

Jacques Michelet affiche en revanche de grandes ambitions pour la saison prochaine. « Nous devrions avoir une équipe encore plus forte, assure-t-il. On conserve les joueurs les meilleurs et on va se renforcer par des joueurs d'un niveau supérieur. »

S'il se montre confiant au niveau sportif, le président est en revanche plus méfiant sur le plan sanitaire. « On ne reprendra qu'avec les meilleures garanties pour la santé de nos adhérents et des spectateurs », affirme-

Du côté des instances, Marceau Durand évoque une reprise en septembre comme « le meilleur scénario » tout en reconnaissant qu' « il y a plein d'interrogations : est-ce que l'on va avoir le droit? Est-ce que les communes vont avoir la priorité pour remettre en activité les infrastructures sportives ? [...] Et puis, on est à risque puisque l'on est un sport de contact. »

Il envisage ainsi également « la possibilité de reprendre en janvier 2021 ». La FFBB a aussi mis en œuvre l'opération « retour au jeu », « qui permettrait peut-être de reprendre une certaine forme de pratique », selon le secrétaire général de la ligue Île-de-France, qui « est un peu comme tout le monde, dans l'interrogation ».

À cela, s'ajoute l'incertitude économique. « On est impactés aussi, on a une quinzaine de salariés qu'il faut que l'on rémunère, confie Marceau Durand. La FFBB, elle, a débloqué 2 millions d'euros au niveau national, qui sont répartis pour un million pour les clubs, pour 500 000 euros aux comités départementaux, et pour 500 000 euros aux ligues [régionales] en achetant un terrain de 3*3 (basket à 3, Ndlr) pour toutes les ligues régionales de France. »

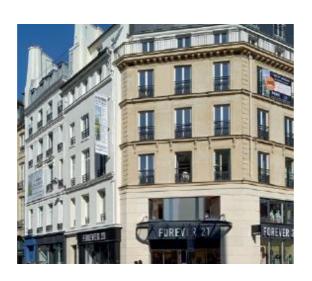


VINCI IMMOBILIER, VOTRE PARTENAIRE EN IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET ENTREPRISE

BUREAUX, COMMERCES, HÔTELS, LOGEMENTS, RÉSIDENCES GÉRÉES, CONSEIL, PROPERTY MANAGEMENT RÉSIDENCES SENIORS OVELIA. RÉSIDENCES ÉTUDIANTS STUDENT FACTORY













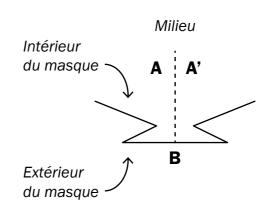
CÔTÉS À VOS CÔTÉS À VOS CÔTÉS À VOS NOUS AVONS BESOIN DE VOUS TOUS POUR RECONSTRUIRE L'AVENIR. TÉ NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS. VOS CÔTÉS À VOS C TÉS À VOS CÔTÉS À VOS CÔTÉS À VOS C CÔTÉS À VOS CÔTÉS

Toutes nos solutions sur iledefrance.fr



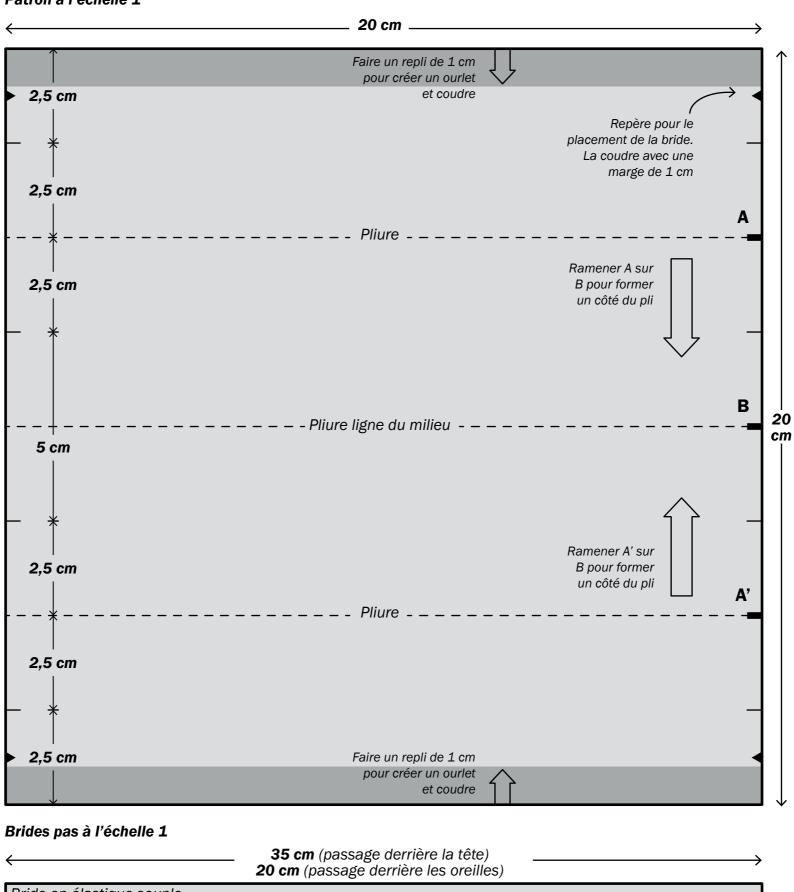
En cette période de crise sanitaire, La Gazette vous propose un tutoriel pour créer vous-même un masque de protection pour adulte.

- Faire une couture tout autour de la pièce à 1 cm du bord pour maintenir les trois épaisseurs de tissu ensemble.
- 4 Placer les brides selon les repères en laissant dépasser un centimètre vers l'intérieur.
- 2 Coudre les ourlets en haut et en pour maintenir les plis et les brides.
- 5 Faire une couture de haut en bas

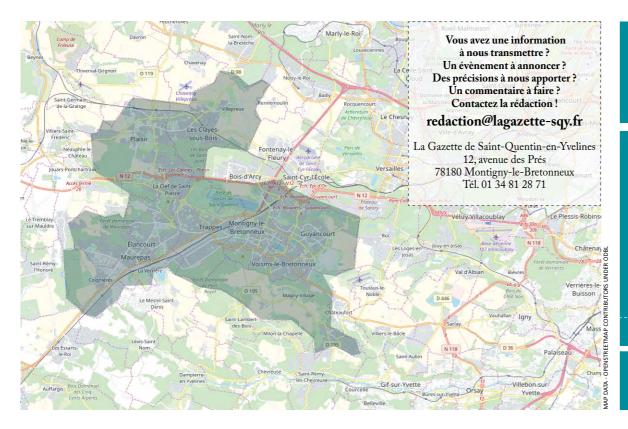


3 Former le pli.

Patron à l'échelle 1



Bride en élastique souple 50 cm (passage derrière la tête) ou bride en tissu. Plier en deux et coudre tout du long 2 cm



La_Gazeffe Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :

Damien Guimier damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :

Alexis Cimolino alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :

Farah Sadallah farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication,

éditeur : Lahbib Eddaouidi le@lagazette-yvelines.fr

Publicité:

Lahbib Eddaouidi pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :

Mélanie Carvalho melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN: 2646-3733 - Dépôt légal: 05-2020 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse: 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.



SUDOKU: niveau moyen

				8	2		1	
		1	3		5		8	
6	3			4		2	7	5
8		9	4		3	1		7
7		5	2		8		3	
		2			6		5	
1	9			2		5		
5	8		9	6	1		4	
2			5			8	9	1

SUDOKU: niveau difficile

		6		9	2			
1							7	6
8		7	6	4				
9				3				4
6					9			3
		3			4			
7		8	4		3		9	
	2			5			4	
4					8	3		

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°86 du 12 mai 2020 :

								_	
1	4	3	6	9	7	5	8	2	
9	5	2	3	1	8	6	4	7	
7	8	6	4	5	2	3	9	1	
3	9	8	2	7	6	1	5	4	l
6	1	4	9	3	5	7	2	8	
5	2	7	8	4	1	9	3	6	
4	6	5	7	2	9	8	1	3	
8	3	9	1	6	4	2	7	5	
2	7	1	5	8	3	4	6	9	l

9	6	3	4	5	1	8	7	2
8	1			9			6	
5	4	2	6	7	8	3	1	9
1					5			
3	8	9	1	6	4	5	2	7
6	2	5	7	8	9	1	4	3
7	5	8	9	1	6	2	3	4
2	9	6	8	4	3	7	5	1
4	3	1	5	2	7	6	9	8

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal?

Faites appel à nous! pub@lagazette-sqy.fr

PRODUITS DU TERROIR DES YVELINES

Retrouvez en ligne les producteurs près de chez vous!

>> Rendez-vous sur : producteurs.yvelines.fr



Avec l'annuaire en ligne des producteurs proposé par le Département des Yvelines, découvrez les produits cultivés ou transformés par les professionnels près de chez vous.

SPECIAL COVID-19: vos producteurs se mobilisent et adaptent leurs modalités d'accueil et de vente.

